

L'histoire de la criminalité dans la région marseillaise : un état des recherches

Céline REGNARD
Maître de conférences à Aix-Marseille Université

N°2 - Mars 2012

Résumé : Cet article est un bilan des travaux historiques menés depuis la fin des années 1960 sur l'histoire de la criminalité dans la région marseillaise. Il s'appuie sur des travaux universitaires, publiés ou non, en privilégiant les périodes modernes et contemporaines (du XVIIe siècle à nos jours). En essayant de retracer l'essentiel des connaissances concernant les délinquants et criminels depuis quatre siècles, il pointe les principaux sujets ayant focalisé l'attention des historiens ainsi que les lacunes d'une recherche qui reste encore en grande partie à écrire. Néanmoins, ce travail met en évidence une connaissance relativement précise de l'histoire de la criminalité à Aix-en-Provence ou à Marseille, plus discrète pour le reste de la région. Par ailleurs, la grande criminalité ainsi que la criminalité des jeunes ou des femmes a davantage retenu l'attention des historiens. Enfin, on note une évolution dans les méthodes utilisées pour l'étude de tels sujets : alors que les approches statistiques ont longtemps été dominantes, elles ont laissé place dans les années 1990 à des approches mixtes, intégrant une dimension qualitative et intégrant l'histoire des représentations.

Sommaire :

1. Les approches statistiques

2. Les approches mixtes

Bibliographie

Dans le recueil récemment publié chez Bayard avec le soutien de France Culture regroupant les chroniques de l'émission *La Fabrique de l'Histoire* d'Emmanuel Laurentin, Pascal Ory répond, comme d'autres historiens ayant participé à ce difficile exercice hebdomadaire, à la question suivante : « A quoi sert l'histoire aujourd'hui ? ». Pour lui, l'historien est un démystificateur, il donne un sens critique au « récit qu'il fait de l'aventure humaine ». Il ne fait ici que rappeler cette vérité qui passe presque pour une maxime tant son contenu paraît galvaudé – même si l'on ne prend pas toujours la peine de se prêter à l'exercice historique dans l'examen des sociétés actuelles - : comprendre le passé permet de comprendre le présent [Laurentin, 2010, p. 46].

C'est le sens que je donne à ma présence au sein de l'Observatoire Régional de la Délinquance et des Contextes Sociaux. L'histoire de la délinquance dans la région marseillaise depuis plusieurs siècles permet d'esquisser, dans la longue durée, des éléments d'interprétation des phénomènes actuels. Continuité ou rupture ? Réelle nouveauté ou héritages anciens ? Replacés sur la longue durée, les phénomènes de délinquance contemporains peuvent être analysés avec une objectivité plus grande.

2

En effet, lorsqu'il s'agit de Marseille, la légende l'emporte facilement sur le réel, l'imaginaire sur le quotidien. Alors qu'il n'aura échappé à personne que la presse rapporte tous les jours de nouveaux faits de criminalité associés à Marseille, renforçant au fil des jours l'image d'une capitale du crime, l'histoire de la criminalité à Marseille et dans la région peut donc répondre à un double objectif épistémologique : comprendre l'origine de cette criminalité, son évolution sur la longue durée et, malgré la difficulté de l'entreprise, tenter de mesurer ses rythmes, mais aussi montrer que la criminalité et la violence font partie de ce que les historiens appellent une histoire des « représentations », trouvant sa place dans des imaginaires sociaux et des discours ancrés socialement et actifs, dans la mesure où ils déterminent des comportements.

Néanmoins, l'historien ne peut pas tout, et encore moins tout expliquer. D'une part son travail et ses connaissances sont limités par la nature des sources dont il dispose. Or, celles-ci sont lacunaires. Premièrement parce qu'il s'agit des sources de la répression (police et justice) et nullement d'un reflet exact des actes réellement commis. En cela le travail de l'historien présente les mêmes difficultés que celui du sociologue. Mais, deuxièmement, ces sources sont aussi lacunaires dans leur conservation. Ici, la spécificité de la discipline se fait davantage sentir. Qu'il s'agisse des sources datant d'avant 1789 (conservées dans la série B des Archives Départementales et qui correspondent aux fonds des sénéchaussées c'est-à-dire des juridictions de première

instance) ou des sources disponibles pour la période 1789-1950 (conservées dans la série U des Archives Départementales, fonds des tribunaux correctionnels et cours d'appel en tenant compte du délai d'incommunicabilité), on a peine à retracer des séries continues, ou à comparer les données avec celles d'autres villes françaises. Par ailleurs, l'historien ne peut que prendre connaissance de la littérature existante. Or, et c'est un paradoxe, les études sur l'histoire de la délinquance dans la région ne sont pas si nombreuses que cela. Les travaux publiés le sont encore moins. Si l'on dispose, on le verra ici, d'une quantité assez importante de travaux d'étudiants – anciens DES, DEA, maîtrises puis masters – les publications se comptent, elles, sur les doigts d'une main.

Le bilan historiographique qui va être fait ici n'a pas pour ambition d'être exhaustif. Nous n'avons retenu que les principaux travaux, préférant privilégier une analyse des tendances générales à une succession de titres. Par ailleurs, ce bilan est centré sur les XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, périodes où les sociétés, entrées dans l'ère industrielle, sont les plus proches des nôtres, et sur la région marseillaise. Enfin, il exclut les travaux non-scientifiques (chroniques, romans, travaux d'érudition ou journalistiques) qui, bien que parfois de qualité, entrent davantage dans le champ de l'histoire des représentations au titre de sources imprimées que dans la littérature consacrée à ce sujet. Ce bilan a donc à la fois pour vocation de donner une idée des travaux historiques disponibles, en examinant tout d'abord les approches statistiques puis les démarches mixtes intégrant une analyse qualitative de la délinquance, mais aussi de pointer leurs lacunes.

1. Les approches statistiques

L'historiographie régionale s'inscrivant logiquement dans l'historiographie nationale, l'histoire de la criminalité à Marseille et dans sa région suit la tendance générale sur ce type de sujets et prend son essor dans les années 1960, sous la double égide de l'École des Annales et du modèle éliassien.

Ces études sont marquées par un important travail statistique visant à répondre à quatre questions principales : qui sont les délinquants, quels actes commettent-ils et à quelle fréquence, comment sont-ils réprimés ? En fonction des caractéristiques mises en évidence, ces études tentent une explication relative au cadre, urbain le plus souvent, et à des déterminants sociaux et économiques larges. Leur lecture exhaustive permet d'avoir une idée de la délinquance et de la criminalité à des

époques déterminées (rarement plus de 60 ans d'affilée) dans un espace géographique allant jusqu'à l'échelle de la région (plus le cadre est large moins les données récoltées sont nombreuses).

Cette approche a été privilégiée jusqu'aux années 1980 dans l'historiographie régionale, ayant ensuite été délaissée, tout comme elle l'a été d'ailleurs au plan national. Toutefois, il ne s'agit nullement d'une évolution tranchée ou définitive puisqu'un article récent s'appuie sur ce type d'approches afin de tenter d'esquisser une particularité régionale dans l'histoire de la délinquance [Emmanueli 2006]. Mais la démarche est plutôt datée, cette référence apparaissant isolée.

On a ainsi des travaux généraux, portant sur l'ensemble de la délinquance ou de la criminalité, essentiellement des maîtrises d'histoire ou de sciences pénales. En 1968 est soutenue une maîtrise de facture assez classique sur l'histoire de la criminalité à Marseille de 1900 à 1919 [Heidinger, 1968]. Articulant un bilan statistique, un examen des causes (alcoolisme, forte présence ouvrière et étrangère, misère, faiblesse de l'encadrement policier) et une étude de la répression, l'auteur appuie ses constats sur des extraits de la presse locale. L'interprétation des tendances constatées reste cependant très superficielle, laissant de côté toute distinction entre ce qui relève des représentations sociales, en particulier dans la presse, et des causes directes ou réelles de la criminalité constatée. Par ailleurs, l'inscription de cette criminalité dans l'espace marseillais n'entre pas dans l'étude de l'auteur d'un mémoire qui reste modeste dans ses conclusions. Ce type d'étude se retrouve à d'autres périodes et pour d'autres cadres. Gaetan Di Marino effectue un travail d'une précision remarquable pour la période 1965-1970 à Aix-en-Provence [Di Marino 1972]. Le travail statistique, ici mené à partir des dossiers de procédure et non des registres de jugement, est de grande ampleur, puisque 7000 dossiers sont traités sur la période prise en considération. Il en ressort des données générales utiles sur la sociologie de la délinquance dans la région aixoise au cœur des Trente glorieuses. Les archives de la sénéchaussée à Marseille, mais aussi à Aix-en-Provence donnent lieu à des études sur la délinquance et la criminalité sous le règne de Louis XIV (1661-1715) et au XVIII^e siècle. Pour Aix-en-Provence, le mémoire d'Odile Sollin, s'il passe en revue quelques procès, ne le fait que pour illustrer une présentation classique des individus jugés, de leurs forfaits et des peines dont ils ont eu à s'acquitter [Sollin 1986]. Pour Marseille, Astrid Bernicot a produit un travail statistique important, complété, vingt-cinq ans plus tard, par une autre étude, encore très classique dans sa forme, s'attachant spécifiquement à la fin du siècle [Bernicot, 1973 et Paletti

1997]. Dans ces mémoires, est mis en évidence le profil socioprofessionnel des délinquant(e)s de l'Ancien Régime : il s'agit en majorité d'éléments populaires, plutôt jeunes. Le sexe et le statut marital déterminent fortement le type de criminalité : les hommes célibataires ayant une tendance plus marquée à la violence, et les femmes au vol domestique ou à l'infanticide. Ces études montrent une criminalité qui fluctue dans le temps : accentuée en fin de journée et durant les saisons chaudes, elle est aussi supérieure dans les périodes de difficultés économiques ou d'agitation politique. Dans un article de synthèse présentant les résultats des travaux menés sous sa direction, Michelle Vovelle souligne par exemple le contexte difficile des années 1770 en Provence [Vovelle 1978]. Enfin, ces travaux permettent de mettre en évidence une sensibilité aux crimes contre les biens, davantage réprimés que les atteintes aux personnes. Bref, ils soulignent combien l'histoire régionale est, en la matière, très largement inscrite dans une histoire nationale. En effet, ces travaux disent peu des pratiques violentes, donnent peu de chair aux individus évoqués. L'inscription culturelle de cette histoire est donc faible, de même que sa dimension anthropohistorique.

Cette approche a également été privilégiée dans un certain nombre de travaux portant sur un groupe spécifique. L'Américain James Michael Donovan s'est par exemple interrogé sur le lien entre migration et criminalité à Marseille au XIX^e siècle [Donovan 1982, 1984]. Le questionnement est audacieux et nouveau. L'auteur, un étranger, détaché des enjeux historiographiques nationaux, relève le défi sans tabou : il entend interroger le lien entre déracinement et tendances criminelles. Il étudie donc les migrants à la fois comme un groupe mais aussi comme des communautés distinctes. Ce faisant, son approche articule une double démarche : d'une part il procède à des analyses statistiques. Pour ce faire, il effectue un sondage au 1/5^e dans les jugements du tribunal correctionnel de Marseille, auquel il combine l'examen de la totalité des arrêts d'assises pour la période. Conscient que ces chiffres sont ceux de l'activité judiciaire, il en tire tout de même des analyses. D'autre part, il prend comme point de départ de son argumentation la thèse durkheimienne du déracinement comme facteur d'anomie qu'il cherche à tester sur le « terrain marseillais ». Il valide la thèse d'une plus forte criminalité des migrants, résultant de ce qu'il appelle une plus grande « instabilité personnelle » qui accompagne le déracinement. En effet, dans son échantillon sont surreprésentés les hommes, célibataires, jeunes, occupant des emplois instables et à la résidence non fixe, ce qui en accentue le caractère criminogène. La migration, *a fortiori* de longue distance, pousse donc au

crime. Mais, pour lui, le lien entre criminalité et migration est plus complexe que la théorie du déracinement. Il insiste sur les facteurs économiques et sur la distance avec la région d'origine, mais aussi sur le type d'immigration, en distinguant notamment une immigration de misère d'une immigration d'intérêt, cette dernière étant moins favorable à l'entrée en criminalité. Enfin, afin d'expliquer l'importance des crimes violents, plus prononcée chez certains migrants que chez d'autres, il invoque des facteurs « culturels ». La violence des Italiens, dont il souligne l'intensité à la période considérée, trouve ici selon lui une explication multifactorielle, dont l'aspect culturel n'est pas absent. Toutefois, ses analyses se trouvent parfois invalidées par ses statistiques. L'exemple des Corses est frappant. Alors qu'une culture de la violence sévit dans leur région d'origine, le déracinement ne semble pas produire sur eux ses effets néfastes. Bien au contraire, les Corses sont moins criminels à Marseille que d'autres groupes de migrants, et le sont moins, vraisemblablement, qu'au pays. Ici interviennent d'autres facteurs, dont la raison de la migration et la destinée professionnelle des migrants. Beaucoup de Corses partis avant les années 1880 sont en réalité des individus venus faire carrière à Marseille, notamment dans le fonctionariat et ... la police ! Au final, si l'entreprise statistique est remarquable, la confrontation à la thèse du déracinement semble assez insatisfaisante. Celle-ci n'est ni démontrée ni invalidée, les facteurs criminogènes ne sont pas corrélés.

Enfin, des travaux sur un type de crime ou de délit ou sur la répression ont été menés par les historiens du droit, des sciences pénales et des sciences politiques. On possède ainsi des éléments sur l'activité criminelle ou délictueuse à Aix-en-Provence [Morange, 1979, Arnaud-Duc 1997] mais aussi sur le viol [Labi], l'escroquerie [Lazzarelli], les homicides [Scalici], le tout dans une optique d'analyse de la répression [Rauzy 1974, Clerc 1993, Arnaud 1998].

Les approches sérielles ont été précocement et vivement critiquées - ce qui n'a nullement empêché la poursuite de telles démarches jusqu'à une date récente - notamment par Philippe Robert, au motif qu'elles donnaient à voir une histoire de l'activité répressive et non pas de la délinquance ou de la criminalité [Robert, 1976 et 1977]. Outre ce problème méthodologique, l'interprétation des tendances est par ailleurs rendue difficile par l'absence d'approche croisée avec une analyse corrélée et contextualisée des phénomènes constatés.

Au total, le bilan de ce premier type d'approches est donc en demi-teinte. Malgré la quantité et la qualité de ces

travaux, il apparaît difficile de les comparer les uns aux autres. Les sources utilisées, de même que les méthodes de comptage ou les catégories établies, varient trop d'une étude à l'autre pour pouvoir imaginer une mise en perspective régionale ou une comparaison ville à ville. De plus, il apparaît que certaines périodes sont négligées (la période révolutionnaire et l'Empire, le XX^e siècle), à la fois pour des raisons légitimes de sources (accès restreint ou inexistence pour certaines périodes) mais aussi parce que les bouleversements institutionnels à l'œuvre, notamment pendant la Révolution française, interdisent toute étude statistique cohérente sur le long terme. Enfin, au-delà de la critique pointant à juste titre un usage trop naïf ou positiviste des sources, les approches statistiques seules semblent peiner à expliquer les phénomènes observés, quelles que soient les tendances dégagées.

2. Les approches mixtes

Nous appellerons ici « approches mixtes » les travaux d'histoire de la criminalité qui, sans totalement délaisser la dimension statistique, centrent l'étude et le propos sur une dimension qualitative de l'objet. Les chiffres interviennent à des degrés variables afin de conforter une démonstration fondée sur l'analyse de sources diverses : articles de presse, dossiers de procédure, archives de police etc.

Tout comme le premier type d'approches, celles-ci s'inscrivent également dans une tendance nationale qui privilégie, à partir des années 1990, l'utilisation de concepts anthropologiques, et, d'une façon générale, l'étude des permanences familiales ou sociales dans l'histoire de la criminalité. Sous l'impulsion notamment d'Alain Corbin, de Dominique Kalifa, de Frédéric Chauvaud, mais aussi d'Arlette Farge ou de Robert Muchembled et dans la lignée de l'histoire dite des « mentalités », elle-même issue des Annales, on délaisse les statistiques pour les cas particuliers, en cherchant, à travers l'étude de la violence, à retracer une histoire sociale et culturelle des conflits [Corbin 1900 et 1991, Farge 1993, Chauvaud 1998, Farcy 2008].

Dans ce cadre, les études régionales s'orientent donc vers l'examen de cas, parfois nombreux, souvent de procès, mis en perspective, afin d'essayer de comprendre les ressorts des conflits dans la société provençale et donc de donner un éclairage nouveau sur cette société, en particulier sur sa frange la plus populaire. Soulignons ici que les historiens de la période moderne ont trouvé dans cette approche un filon fructueux, et l'ont exploité plus précocement que les historiens des XIX^e et XX^e siècles, même s'ils ont fait école par la suite. Ceci résulte certainement d'une contrainte de sources. En effet, les statistiques sont encore plus difficiles

à établir pour les périodes plus anciennes : outre une moins bonne conservation, l'effet de source est encore plus fort du fait de pratiques d'arrangement beaucoup plus fréquentes que pour l'époque contemporaine. C'est donc tout naturellement que les modernistes sont passés plus tôt d'études de la délinquance et de la criminalité, à des travaux sur la ou les violences.

Les études générales, portant sur l'ensemble du contentieux dans un ancrage géographique large, ont été quasiment lettre morte jusqu'à une date récente. Le DEA d'Agnès Barruol s'annonçait pourtant prometteur, et l'on peut déplorer qu'il n'ait pas été suivi d'une thèse [Barruol, 1985]. En effet, l'ambition était d'étudier les rapports entre violence, justice et société à Marseille de 1750 à 1815, soit à une époque de grands bouleversements politiques et sociaux. L'auteur, influencée par le renouveau historiographique lié à l'intérêt pour l'histoire des pauvres ou des mentalités dans les années 1980, entendait croiser des « jalons pour une histoire quantitative » et une analyse minutieuse des cas disponibles dans les archives. C'est, à peu de choses près, la voie qui a été suivie par Laurence Montel dans sa maîtrise portant sur la délinquance à Marseille sous le Second Empire [Montel 1997]. Elle y examine 335 affaires correctionnelles en établissant à la fois des statistiques sur les vols, coups et blessures ou rébellions à agents, mais elle produit également une analyse complète et brillante des rapports sociaux dans lesquels s'inscrivent ces délits, ce qu'ils révèlent des tensions à l'œuvre dans la société marseillaise et des angoisses qu'ils suscitent dans la population, auprès des policiers ou des magistrats. On retrouvera plus loin l'auteur de ce beau travail, appuyé sur une réflexion théorique portant sur le dossier de procédure en tant que source pour l'historien, dans la mesure où elle a orienté ses travaux par la suite sur le crime organisé. C'est Céline Regnard qui a repris le flambeau, apportant la seule étude publiée à ce jour sur l'histoire de la délinquance et de la criminalité à Marseille [Regnard 2006 et 2009]. Ce travail, portant sur les crimes et délits violents, est fondé sur une double approche. Il repose d'une part sur une base de données constituée à partir des jugements du tribunal correctionnel et de la cour d'assises. Son exploitation donne, de manière très classique, un aperçu de la sociologie des délinquants marseillais sur la période prise en considération (1850-1914), sur les rythmes de la délinquance et de la criminalité, sur leur inscription dans l'espace et leur répression. L'étude est complétée par une mise en contexte de ces constatations. Croisées, resituées dans l'épaisseur culturelle et sociale perçue grâce à d'autres sources, principalement les dossiers de procédures, les statistiques sont l'armature d'un travail portant très largement sur la société marseillaise dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Cette mise en évidence de corrélations fortes entre les acteurs des conflits, les types de violences et leurs temporalités amène à montrer que les années 1880 et 1890 sont des années de crise à Marseille, lors desquelles la violence ouvrière et italienne en particulier est très forte, liée à de grandes difficultés sociales. À partir de ce constat, l'auteur a établi une double explication aux violences et à leurs évolutions dans la société locale : elles seraient le produit d'une part de la nécessité (c'est-à-dire de la pauvreté et de la précarité) et d'autre part de l'honneur (dans un système normatif méditerranéen qui valorise les notions d'identité, de défi etc.). Céline Regnard met en évidence le lien entre une croissance économique reposant sur une grande précarité sociale et une violence urbaine forte, dans un contexte migratoire et démographique spécifique. Elle s'inscrit en faux par rapport au « processus de civilisation » à la lumière duquel les historiens interprètent souvent la régression supposée des violences à l'époque contemporaine [Regnard 2010]. Ce faisant, son travail n'est pourtant pas complet dans la mesure où l'histoire des représentations n'est pas le cœur de l'étude.

Outre ces études générales, on dispose de travaux portant sur des groupes de criminels et de délinquants ou sur des types de violences. Ainsi, deux groupes sociaux ont fait l'objet d'attentions particulières. En premier lieu la délinquance des jeunes a été étudiée, pour l'époque très contemporaine [Collet 1993] et pour le XIX^e siècle [Regnard 2011]. Toutefois, il faut d'emblée souligner la relative discrétion de ce sujet dans l'historiographie locale au regard des préoccupations qu'il suscite de longue date [Mucchielli 2009] mais aussi de la récente production historique sur l'histoire de la jeunesse en France [Jablonka, Bantigny 2009]. S'appuyant sur son expérience d'éducateur, Denis Collet, dans une maîtrise soutenue en 1993, étudie la délinquance juvénile à Marseille des années 1950 au début des années 1990. Articulant des sources de nature très diverses auxquelles il a eu accès grâce à son parcours professionnel particulier, il livre une étude complète du phénomène. Les archives de l'Institut Régional du Travail Social sont étudiées de même que celles de l'Institut Méditerranéen de Formation, des rapports de stages d'éducateurs, des sources de police et de justice, le Compte général de l'Administration de la Justice Criminelle, des sources de presse et des archives de centres sociaux. Il pointe le décalage entre la criminalité des jeunes français et des jeunes marseillais. C'est dans les années 1970 que la jeunesse marseillaise crie son mal-être, en lien avec la désindustrialisation précoce de la ville que subit de plein fouet le monde ouvrier. Déjà abordé dans ses précédentes recherches, ce thème est repris par Céline Regnard qui montre, dans un ouvrage collectif sur les violences urbaines

juvéniles en Europe, quelles sont les principales caractéristiques du phénomène à Marseille au XIX^e siècle. La ville connaît en effet des phénomènes de violences juvéniles, et notamment de bandes, très précoces, mais mis en lumière et redoutés à partir de la fin du XIX^e siècle, moment où se cristallisent un certain nombre d'angoisses sur les « Apaches » parisiens. L'étude a pour ambition de montrer les influences réciproques entre les réalités historiques et sociales et les représentations collectives, doublées ici d'un jeu de regards entre Paris et la Province.

On remarque aussi la focalisation de ces approches mixtes sur deux types de violences qui sont souvent liées : les violences sexuelles et celles qui sont commises par ou sur des femmes.

Dans le premier cas, il apparaît logique de ne pas s'en tenir aux statistiques, tant les dénonciations sont aléatoires dans les cas d'atteintes aux mœurs [Martin, 1996]. Les travaux d'étudiants, assez récents [Le Brahic 2000, Cano 1999], ont donc porté sur une approche statistique limitée des sources judiciaires, ne prétendant pas à la représentativité par rapport à une violence sexuelle supposée « réelle » mais se montrant soucieux d'apporter quelques indications sur la sociologie des auteurs et des victimes afin d'en comprendre la dimension humaine. Mais l'essentiel des analyses repose bien sur une analyse des dossiers, de ce qu'ils disent de l'histoire de la sexualité et de la famille, des attitudes face à la justice, mais aussi de l'histoire sociale.

Le second thème est celui des rapports entre les femmes et la violence, qu'elles en soient victimes ou actrices, ou les deux, dans le cas du travail de Maryline Soriano sur les « drames conjugaux » [Thiery 1991, Soriano 1998, Dessaint 1999, Regina 2003]. La tradition d'histoire des femmes étant particulièrement bien représentée à l'Université de Provence, il est logique que ce champ historiographique ait trouvé à s'exprimer dans l'examen de la criminalité féminine. On remarquera une surreprésentation des travaux portant sur la période moderne, singulièrement sur le XVIII^e siècle. Soulignons ici l'important travail de Christophe Regina, auteur d'un livre sur l'histoire du tabou de la violence féminine [Regina 2011] et dont la thèse consacrée aux « expressions de la conflictualité féminine à Marseille au siècle des Lumières » devrait constituer la première étude de grande ampleur dans un filon déjà bien ouvert par des travaux restés à un stade plus modeste. L'approche se veut originale, fondée sur l'analyse historique et littéraire des sources autant que sur une approche statistique. L'auteur se focalise sur le rôle des femmes en tant qu'actrices de la violence, et non pas seulement victimes de celle-ci. S'inscrivant donc dans une histoire des femmes et du genre, Christophe Régina entend pourtant dépasser celle-ci pour étudier la société de Marseille et le rapport des Marseillais à

la justice. La démarche possède l'avantage d'une mise en lumière et d'un approfondissement de l'examen des rapports sociaux. Elle permet une connaissance intime du peuple et de ses passions, de son rapport à la justice (instrumentalisation, stratégies etc.) et une évaluation plus juste des rôles sociaux, notamment celui des femmes.

Enfin, parmi les approches globales, il convient de mentionner l'important travail que Laurence Montel a consacré à l'histoire de la criminalité organisée [Montel 2008]. Comme pour l'étude de la criminalité en général, les sources mobilisées dans l'histoire du crime organisé sont un prisme déformé de la réalité. Mais elles le sont plus encore ici, d'une part car l'objet n'est pas défini en soi de façon aussi certaine que les vols ou les meurtres, d'autre part car tout l'enjeu de cette criminalité est bien évidemment de constituer une économie parallèle. D'où l'idée de croiser une histoire du milieu marseillais, qui trancherait avec le légendaire local véhiculé par les journalistes ou érudits, et une histoire des représentations de Marseille comme capitale du crime. Cela donne le beau travail de thèse de Laurence Montel soutenu en 2008 et à paraître prochainement. Les apports de ce travail sont d'une incontestable richesse. L'histoire du vol, des trafics, de la criminalité d'astuce y est approfondie, appuyée sur un appareil statistique solide mis à distance par un regard critique incessant. Les évolutions sont esquissées montrant que Marseille devient progressivement une plaque tournante de certains trafics et que la distance entre criminalité organisée et criminalité d'occasion tend à se renforcer au cours du temps. L'auteur se livre à une étude complète de l'économie parallèle et prédatrice dans la ville, grâce à la mobilisation de sources riches et variées, en particulier des sources de police, qui lissent les défauts de la seule approche statistique. Mais c'est dans l'histoire des représentations de Marseille que l'apport de la thèse est sans doute le plus remarquable : elle montre l'émergence de la figure d'une ville inquiétante, dangereuse, et criminelle à la fin du XIX^e siècle. À l'exotisme onirique fait place un exotisme de curiosité puis une aversion pour le cosmopolitisme et le mélange des races que représente la ville. L'étude du thème des « bas fonds » est également très intéressante. Comme dans le reste de la thèse les représentations locales sont mises en perspective avec les imaginaires nationaux, en construction puis dominants. Marseille rentre petit à petit dans le régime de représentations nationales. Laurence Montel a inauguré avec bonheur la voie de l'histoire des représentations de la criminalité marseillaise.

On le voit, les études historiques sur la criminalité dans la région marseillaise ont été multiples, marquées à la fois par

une production intellectuelle nationale et par la présence et les centres d'intérêts de directeurs de recherche aixois. Quelles que soient les approches, des lacunes sont à souligner. Les travaux présentent incontestablement une focalisation sur Marseille, parfois Aix, pour délaisser les autres espaces, ruraux ou urbains. En outre, ils portent davantage sur les XVIII^e et XIX^e siècles que sur les XVI^e, XVII^e et XX^e siècles. Par ailleurs, certains groupes sont mieux étudiés, les femmes notamment, ou certains types de crimes, les crimes sexuels, les crimes violents, les infanticides. D'une façon générale les études se sont concentrées sur les grands crimes.

Il reste donc des champs à exploiter : la criminalité et la délinquance en milieu rural ou périurbain en est un, de même que celle des villes moyennes de la région. Le XX^e siècle reste également à explorer, au rythme de l'ouverture des archives. Enfin, la petite délinquance, de même que la délinquance économique sont encore quasiment des terres inconnues de la recherche historique régionale en ce domaine. Tempérons ce constat pessimiste en ajoutant que

ces déséquilibres, s'ils résultent de logiques universitaires locales, sont également le reflet de lacunes qui existent au niveau national.

De ce bilan retenons toutefois quelques éléments connus et établissons des continuités entre des problématiques anciennes et actuelles. Les études historiques soulignent le lien fort qui existe entre industrialisation et criminalité en raison de l'afflux de populations pauvres, d'origines diverses, fortement masculinisées, jeunes, et de leur exploitation dans le cadre d'un système de croissance reposant sur l'usage d'une main d'œuvre peu qualifiée. Pour la période contemporaine, elles montrent l'influence des obsessions sécuritaires guidant à la fois la production législative, le travail policier, la demande sociale et l'activité judiciaire. On passe très clairement au XIX^e d'une répression visant les crimes politiques et contre les biens à une répression des ouvriers, puis des étrangers, et enfin des jeunes et des crimes violents, ce qui dessine, en creux, une histoire des peurs sociales.

Bibliographie

- Arnaud V., *Etude de la criminalité aixoise*, Mémoire IEP, Aix-en-Provence, 1998
- Arnaud-Duc N., *La discipline au quotidien. La justice correctionnelle dans la Provence aixoise au XIXe siècle*, Dijon, EUD, 1997
- Barruol A. *Violence justice et société à Marseille 1750-1815*, DEA, Aix-en-Provence, 1985
- Bernicot A., *Etude de la délinquance à Marseille au XVIIIe siècle*, Maîtrise histoire, 1973
- Cano N., *Les agressions sexuelles dans les Bouches du Rhône 1848-1871. Les damnés de la sexualité*, Maîtrise d'histoire, Aix en Provence, 1999
- Chauvaud F. (dir.), « Violences ». *Sociétés et représentations*, CREDHESS, n° 6, juin 1998
- Clerc, L., *La répression criminelle dans les Bouches du Rhône de 1831 à 1833*, DEA Aix Marseille III, 1993
- Corbin A., « L'histoire de la violence dans les campagnes françaises au XIXe siècle. Esquisse d'un bilan », *Ethnologie française*, tome XXI, 1991, n° 3, p. 224-236
- Corbin A., *Le village des « cannibales »*, Paris, Aubier, 1990
- Dessaint C., *La violence et les femmes devant la Sénéchaussée d'Aix en Provence à la veille de la Révolution Française, 1780-1788*, Maîtrise d'histoire, Aix en Provence, 1999
- Di Marino G., *L'activité délictuelle légale dans la circonscription judiciaire d'Aix*, Maîtrise histoire, Aix en Provence, 1972
- Donovan, J. M., "The uprooting theory of crime and the Corsicans of Marseille 1825-1880", *French historical studies*, 1984, vol. 13, n°4, p. 500-528
- Donovan, J. M., *The relationship between migration and criminality in Marseille 1825-1880*, UMI dissertation services, Syracuse University, 1982
- Emmanuelli F.-X. « Lueurs sur la criminalité provençale pendant le règne de Louis XVI » *Provence historique* tome LVI Fascicule 223, Janvier mars 2006 p. 21-34
- Farcy, J.-C., « La violence et les historiens (France, période contemporaine) », in Musin A., Rousseaux X., Vesentini F. (dir.), *Violence, conciliation et répression. Recherches sur l'histoire du crime, de l'Antiquité au XXIe siècle*, Louvain, UCL Presses Universitaires de Louvain, 2008, p. 299-324
- Farge A., « Les archives du singulier. Quelques réflexions à propos des archives judiciaires comme matériau de l'histoire sociale », in Charle C., *Histoire sociale, Histoire globale*, Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme, 1993, p. 183-189
- Heidinger, J., *La criminalité à Marseille de 1900 à 1919*, Maîtrise histoire, Aix en Provence, 1968
- Jablonka I., Bantigny L. (dir.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIXe-XXIe siècle*, Paris, PUF, 2009
- Labi H., *Recherches générales sur l'évolution historique du viol à partir des archives de la cour d'Assises des Bouches-du-Rhône*, DES Faculté de droit et institut des sciences pénales et de criminologie sd.
- Laurentin E. (dir.), *A quoi sert l'histoire aujourd'hui?* Paris, Bayard, 2010
- Lazzarelli J. F., *L'escroquerie en Provence au XIXe siècle, Mémoire de DEA, Droit pénal et sciences criminelles*, Aix en Provence s.d.
- Le Brahic V., *Délits et violences sexuelles à travers les archives de la Sénéchaussée d'Aix en Provence sous le règne de Louis XV (1715-1774)*, Maîtrise d'histoire, Aix en Provence, 2000
- Martin J.-C., « Violences sexuelles, études des archives, pratique de l'histoire », *Annales HSS*, mai-juin 1996, n°3, p. 643-661
- Montel L., *La violence quotidienne à Marseille sous le second empire. Coups et blessures, rébellions et vols de 1859 à 1870*, Maîtrise d'histoire, Paris X- Nanterre, 1997
- Montel L., *Marseille capitale du crime. Une histoire croisée de l'imaginaire de Marseille et de la criminalité organisée 1820-1940*, Thèse d'histoire, Paris X Nanterre, 2008
- Morange E. R., *La criminalité réelle à Aix en Provence*, Thèse, Sciences pénales, Aix-Marseille 3, 1979

- Mucchielli L., *La violence des jeunes en question*, Nîmes, Champ Social, collection « Questions de société », 2009
- Muchembled R., *Violence et société : comportements et mentalités populaires en Artois, 1400-1660*, Thèse, Histoire, Paris I, 1985, Lille 3 : ANRT, 1991 publiée sous le titre *La violence au village. Sociabilités et comportements populaires en Artois du XVe au XVIIe siècle*, Turnhout, Brepols, 1989
- Paletti A., *Violences et comportements à Marseille au travers des procédures criminelles 1770-1779*, Maîtrise, Aix en Provence, 1997
- Rauzy C., *La criminalité à Aix en Provence*, Maîtrise, UER Sciences pénales et criminelles, Aix en Provence 1974
- Regina C., *La violence des femmes, histoire d'un tabou social*, Paris, Max Milo, 2011
- Regina C., *Les expressions de la conflictualité féminine à Marseille au siècle des Lumières*, Thèse en cours, Université de Provence, Aix-en-Provence
- Regina C., *Société mœurs justice : être catin au siècle des Lumières. L'exemple d'Aix en Provence, 1700-1787*, Maîtrise d'histoire, Aix en Provence, 2003
- Regnard C., «La société marseillaise au XIXe siècle : un contretemps dans le processus de civilisation des mœurs?», in Faggion L., Regina C. (dir.), *La violence. Regards croisés sur une réalité plurielle*, CNRS éditions, Paris, 2010, p. 157-174
- Regnard C., *Marseille la violente. Criminalité, industrialisation, société 1851-1914*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009
- Regnard C., *Nécessité et honneur. Violences quotidiennes, violences criminelles à Marseille 1851-1914*, Thèse histoire, Aix en Provence, 2006
- Robert P. « Les statistiques criminelles et la recherche. Réflexions conceptuelles. », *Déviante et société*, vol I, n° 1, 1977, p. 3-28
- Robert, P., « Les statistiques criminelles ou l'histoire d'un contresens », *Actes. Cahiers d'action juridique trimestriels*, 1976, n° 10, p. 7-17
- Scalici C., *Les homicides commis par les travailleurs journaliers de 1875 à 1897 dans la circonscription d'Aix en Provence*, Mémoire de DEA de Droit pénal et de sciences criminelles, Aix en Provence, 1989
- Sollin O., *Délinquance et criminalité devant la sénéchaussée d'Aix en Provence sous Louis XIV 1661-1715*, Maîtrise d'histoire, Aix-en-Provence, 1986
- Soriano M., *Drames conjugaux et condition des femmes du peuple au XIXe siècle dans les Bouches du Rhône*, Maîtrise d'histoire, Aix en Provence, 1998
- Thierry A., *La criminalité féminine à Marseille au siècle dernier*, Maîtrise d'histoire, Aix en Provence, 1991
- Vovelle M. « Recherches sur la délinquance et la criminalité en Provence au XVIIIe siècle », *Provence historique*, tome XXVIII, fasc 114, oct-dec 1978, p. 323-333

